
Répartition de postes du bilan selon le taux d'intérêt

Informations concernant le release

Release	1.2
Valable dès le	31.12.2026
Publication	30.10.2026

1. Remarques générales

Modifications

Le critère relatif à l'obligation de renseigner a été adapté dans les Commentaires sur la base des nouveaux seuils fixés pour la participation à l'enquête.

Documents d'enquête, obligation de fournir des renseignements et remise des données

Documents d'enquête	https://emi.snb.ch/fr/BIZI
Obligation de renseigner	Administration des utilisateurs dans eSurvey
Attribution de droits	Les administratrices et administrateurs d'eSurvey doivent saisir et, si nécessaire, mettre à jour les données concernant les fournisseuses et/ou fournisseurs de données et les interlocutrices et interlocuteurs pour les questions de contenu.
Première date de référence	31.12.2026
Délais de remise des données	1 mois
Livraison des données	par eSurvey: https://surveys.snb.ch/

Contacts et informations

Contacts	www.snb.ch (La BNS/Statistiques/Enquêtes/Contacts)
Messages via le flux RSS et le service News Alert	www.snb.ch (La BNS/Statistiques/Enquêtes/Informations sur l'établissement des relevés)

Note de mise à jour

2. Modifications par rapport au dernier release

Versions des relevés

Aucune modification

Formulaires

Aucune modification

Commentaires

Jusque-là	Désormais
ÉTABLISSEMENTS TENUS DE RENSEIGNER Banques dont les engagements en francs résultant des dépôts de la clientèle dépassent 4 milliards ou dont les engagements en francs envers les banques dépassent 1,3 milliard.	ÉTABLISSEMENTS TENUS DE RENSEIGNER Banques dont les engagements en francs résultant des dépôts de la clientèle dépassent 5,7 milliards de francs ou dont les engagements en francs envers les banques dépassent 1,3 milliard de francs.

Règles de cohérence

Aucune modification

Feuille «Mapping»

Aucune modification
